



Question écrite de Marc Cools sur les zones de livraison

Pouvez-vous m'indiquer le nombre de zones de livraison qui existent à Uccle ? Le respect de ces zones vous semble-t-il dans la grande majorité des cas effectif ou non ? La redevance pour tout véhicule en infraction dans une zone de livraison est de 100€ par période de stationnement. Pouvez-vous m'indiquer combien de redevances de ce type ont été imposées en 2023 ?

Réponses :

1. Le nombre de zones de livraison est de 101, dont 92 situées en zone réglementée.
2. Généralement ces zones sont respectées, exception faite de certains endroits où la pression sur le stationnement est plus forte, notamment en zone orange.
3. En 2023, 5010 redevances de stationnement ont été délivrées pour l'ensemble de ces zones, une moyenne de 4 à 5 redevances par zone, par mois.